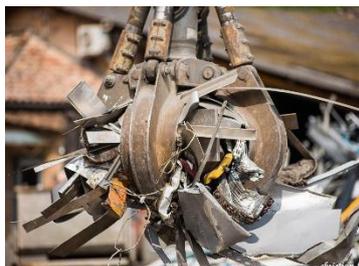


# PRAXY

environnement **et** services

## Communication sur le progrès **2019**



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.





## Engagement de la direction

Partenaire national des industries, des administrations, des éco-organismes et des entreprises dans la gestion des déchets, PRAXY apporte des solutions de recyclage de proximité en réponse à des besoins nationaux.

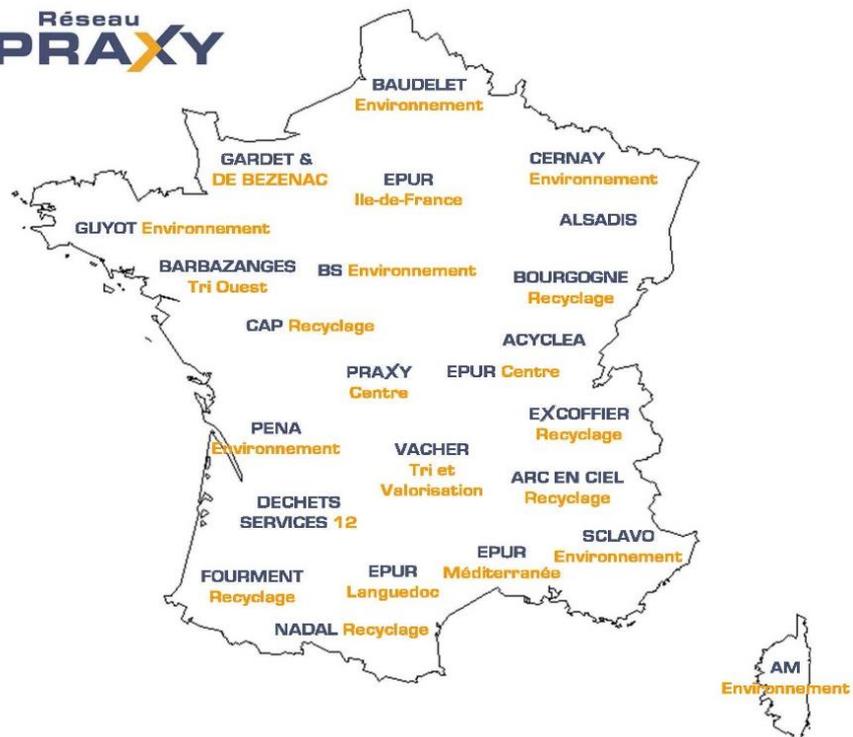
Grâce à un modèle d'entreprise unique, PRAXY offre à ses clients la simplicité d'une relation privilégiée avec un interlocuteur national conjuguée à des prestations opérées par un réseau de PME ancrées dans les territoires.

Connectés à nos régions et soucieux de l'équilibre de nos écosystèmes, notre ambition est d'offrir des solutions industrielles de recyclage toujours plus performantes pour créer les ressources de demain.

Nous recherchons et développons en permanence de nouvelles technologies destinées à améliorer le taux de valorisation des déchets qui nous sont confiés.

Nos valeurs nous ont amenées à développer notre démarche RSE et à nous engager, depuis 6 ans, au travers du Pacte Mondial des Nations Unies.

### Réseau PRAXY



Pour 2020, PRAXY renouvelle son engagement et son soutien au Pacte Mondial et confirme sa volonté de développer et d'améliorer l'application des dix principes fondamentaux.



PRESERVATION DES  
RESSOURCES  
NATURELLES



PROFESSIONNALISME



REACTIVITE

1 + 1 = 3

SYNERGIE

Florent Colon  
Président

Jean-Pierre Luthringer  
Directeur général



## Nos actions en 2019

En 2019, nous avons poursuivi nos actions selon les grands axes stratégiques définis en 2018. Dans notre précédente communication, nous avons également pris ces engagements, qui ont été tenus : réorganisation de nos services, développement de notre futur outils informatiques (projet toujours en cours) et recrutement d'une nouvelle responsable QSE.

Leurs mises en œuvre reposent sur chacun d'entre nous et nous y avons tous participé.

## Pérennisation et développement du réseau

### Partage d'expériences



Tout comme les années précédentes, en 2019 nous avons maintenu nos actions de promotion de partages d'expériences. Les bonnes pratiques ont été présentées, expliquées et diffusées à tout niveau.

Ainsi, les dirigeants d'entreprises abordent les questions d'orientations stratégiques, de gestion et de gouvernance, les responsables commerciaux ont pu développer leurs argumentaires. Des thématiques transversales ont également vu se réunir nos techniciens et experts.

Cette année, pour tenir compte des effectifs réduits de nos experts QSE, nous avons privilégié les accompagnements individualisés avec chaque entreprise qui en a exprimé le besoin.

Toutes ces pratiques visent à améliorer les solutions de recyclage et de valorisation que nous proposons. Décliner dans nos entreprises, elles visent aussi à améliorer les relations et conditions de travail de nos collaborateurs.



Normes internationales du travail



Environnement

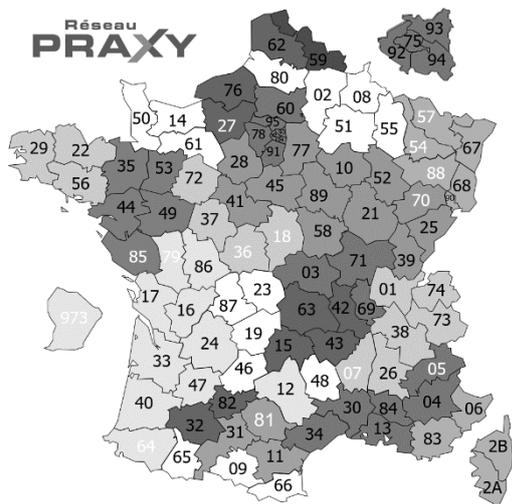


## Couverture géographique du réseau et suivi terrain par PRAXY



Nous proposons des solutions de gestion des déchets sur l'ensemble du territoire. Travaillant pour les entreprises familiales de notre réseau et avec nos clients, nous cherchons avant tous des solutions de proximité. Développer notre couverture géographique, c'est faciliter la gestion locale des déchets en privilégiant les

circuits courts et en limitant au maximum l'élimination des déchets. Recycler et valoriser au maximum la matière a toujours été l'ADN de nos entreprises, bien avant les nouvelles réglementations qui, cependant, nous aident à maintenir nos ambitions en termes de préservation de l'environnement.



PRAXY.

En complément de ce dispositif, nous passons des partenariats locaux avec prioritairement et majoritairement des entreprises indépendantes pour compléter nos offres.



La collecte, le tri, le transit et le regroupement des déchets sont des activités qui restent locales, implantées en France. Mais cette organisation avantageuse pour le respect des Droits de l'Homme ne nous empêche pas de mener des contrôles.



Normes internationales du travail



Environnement

Engagés à respecter aussi bien la réglementation qui nous concerne que les exigences de nos clients, nous réalisons des contrôles de nos filières et sous-traitants : conformité réglementaire, respect des cahiers des charges, autorisations d'exploiter, récépissés et licences de transports... Des visites sur sites peuvent compléter ces contrôles administratifs. Bien que nous n'ayons pas constaté de manquement à cet égard, en 2020 nous renforcerons les échanges avec nos sous-traitants.



Normes internationales du travail



Lutte contre la corruption



Environnement

### Développement du chiffre d'affaire PRAXY



Parce que notre chiffre d'affaire est lié aux quantités de déchets pris en charge et donc valorisés, notre progression correspond à une meilleure captation des déchets.

Les tonnes supplémentaires que nous traitons d'année en année ne sont pas uniquement liées à des changements de prestataires, elles coïncident également au développement de nouvelles filières de recyclage en croissance (DEEE, DEA, par exemple). Ce sont donc plus de déchets valorisés.

Entre 2018 et 2019, notre CA a franchi le seuil des 60 M€ (63 767 420 € exactement). C'est encore une belle progression de 13,4 % que nous devons à l'engagement quotidien de nos équipes ainsi qu'aux travaux des entreprises qui réalisent des prestations de qualité. Pour ne pas suivre qu'un ratio financier, mais aussi quantitatif (tonnage de déchets collectés, donc de matière première qu'il n'est pas utile d'extraire) nous pouvons donner quelques chiffres cette année :

- Plus de 60 000 t de DEEE traités (gros électroménager hors froid et petits appareils en mélange) sur nos sites de traitement certifiés Weeelabex. *C'est un peu plus de 10% du tonnage national.*
- Près de 87 000 t de DEA (déchets d'éléments d'ameublement, ménagers et professionnels) traités en 2019. *Cela représente environ 10 % du tonnage national.*
- 2400 t de piles et accumulateurs portables collectés et regroupés sur nos plates-formes. *Ce qui représente un peu plus de 15 % des piles et accumulateurs portables collectés en France, en 2019.*

Nous continuons à travailler sur les remontées d'informations chiffrées, pour pouvoir les traduire ensuite en termes de quantités de CO<sub>2</sub> évitées.



Environnement



## Développement des partenariats avec nos parties prenantes (clients, fournisseurs, collaborateurs, associés...), dans le respect de nos valeurs

### Qualité des prestations



PRAXY tient à la qualité de ses prestations, c'est pourquoi toutes nos entreprises ont été visitées plusieurs fois par nos collaborateurs au cours de l'année 2019 que ce soit pour le contrôle de la qualité des prestations, le suivi des audits clients, les soutiens aux démarches de certifications ISO (9001, 14001 et 45001), des audits ADR ou des audits internes, par exemple.

La présence des équipes PRAXY sur le terrain permet de passer en revue les prestations. C'est un moment privilégié d'échange et de mise au point. Nous en profitons pour revoir les connaissances des cahiers des charges des clients, contrôler la traçabilité, partager les bonnes pratiques vues sur d'autres plates-formes...





Bien que nous rencontrions des contraintes fortes, en particulier les aspects techniques de certains de nos métiers, nous poursuivons nos efforts pour accentuer le nombre de prestations que nous pouvons réaliser directement, ou par le biais de sous-traitant choisis, avec du personnel en phase de réinsertion professionnelle. Aujourd'hui, les activités que nous avons pu mettre en place ne sont pas suffisamment nombreuses pour dresser un bilan global.



Normes internationales du travail



Droits de l'Homme

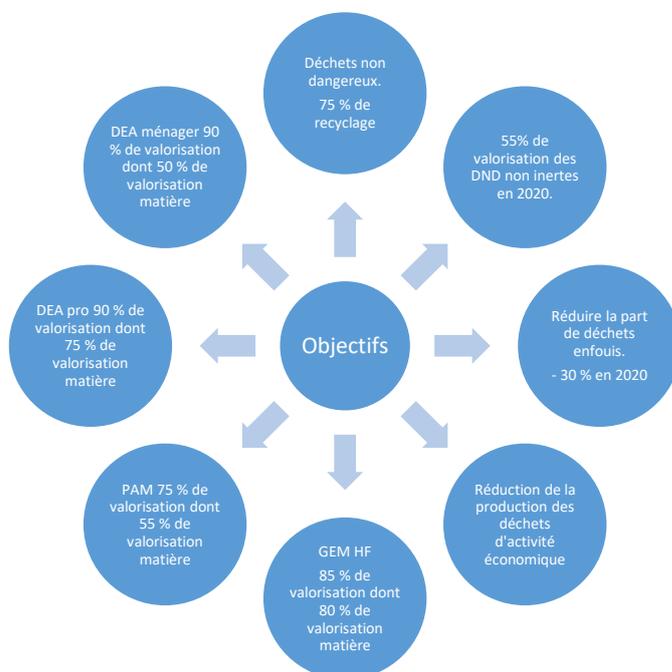
### Diversification des marchés



Forts de nos compétences étendues en matière d'optimisation de la gestion des déchets, nous pilotons 134 contrats nationaux et multirégionaux pour proposer des solutions de recyclage et valorisation sur tout type de déchets.

Notre travail de tri et regroupement de déchets nous permet de travailler ces matières premières secondaires pour rechercher en priorité les filières qui sauront les valoriser. Notre ambition, et ce depuis la création de PRAXY, est « le moins d'enfouissement possible ».

Nous faisons notre les objectifs de valorisations de nos clients et nous leur rendons des comptes lors des points trimestriels ou annuel. Nous les accompagnons dans leur démarche de réduction de leurs déchets.

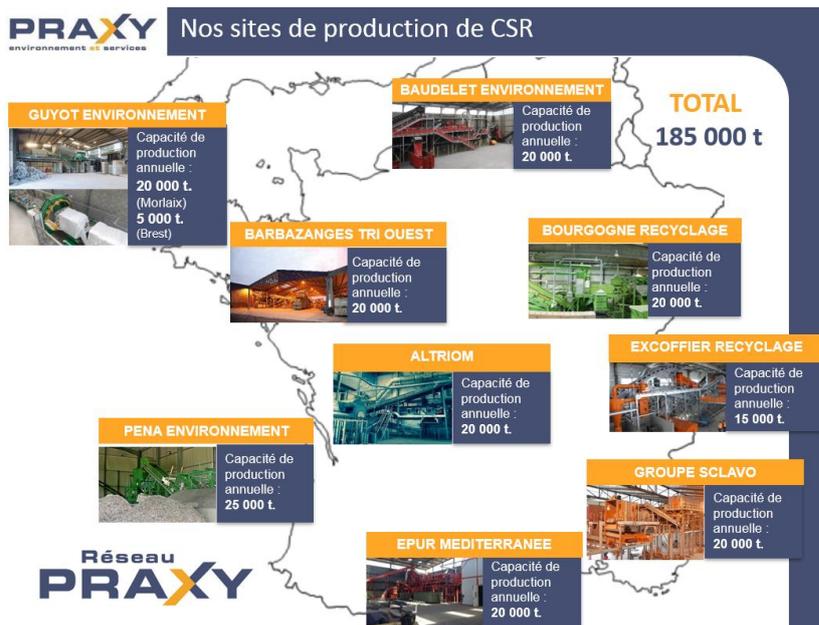




Ces objectifs sont les objectifs minimums, car ceux issus des textes réglementaires.

PRAXY est un des promoteurs, en France, de la filière CSR (combustible solide de récupération) qui privilégie le tri des déchets pour en extraire toutes les fractions recyclables et la partie finale est destinée à être valorisée dans des cimenteries et, à terme, dans des chaudières industrielles.

Nos entreprises ont des projets pour déployer de nouveaux sites de production de CSR.



Environnement

### Dématérialisation des données



Les informations de nos clients « industrie » peuvent être échangées de manière dématérialisée entre PRAXY et chacune des entreprises du réseau, grâce à notre plate-forme EDI (facturation, reportings, bons de prestation, BSD...)

La saisie, par les clients, des demandes de prestations, leur enregistrement, leur transmission à nos entreprises pour leur réalisation peuvent se faire par la plate-forme. Ce système de fonctionnement évite l'envoi de bon de prestation papier et l'impression de documents.

2017 avait été l'année de la refonte complète de notre site internet avec l'ouverture d'accès à nos clients pour leur permettre de récupérer des documents de prestations et le partage de toutes nos autorisations préfectorales d'exploiter.

En 2018, nous avons ouvert d'autres accès via notre plate-forme collaborative ; toujours accessible par nos parties prenantes depuis notre site internet. Cet outil pratique est très utilisé par PRAXY pour communiquer nos comptes-rendus de réunion, la veille réglementaire, les outils créés par nos services et pour faciliter la prise en main des marchés par nos entreprises, nos modes opératoires, les facture et reportings...



2019 a vu se poursuivre le projet de déploiement de notre nouveau logiciel d'application métier. Ce programme, développé pour PRAXY, est toujours en phase de construction et nous n'avons pas terminé toutes les phases de tests pour passer en production. Pour rappel, nos objectifs restent les mêmes :

- Dématérialisation et sécurisation de nos échanges avec nos parties prenantes
- Plus de données qualitatives pour un meilleur suivi
- Des indicateurs plus précis et plus pertinents



Environnement

## Développement de la communication



PRAXY participe activement à des opérations de communication et de sensibilisation sur le tri des déchets dans les entreprises. Ces entreprises peuvent être des clients, des points de collectes des filières « éco-organismes » (par exemple, centre de collecte et de regroupement de piles, de DEEE, de DDS...), les clients des entreprises de notre réseau, entreprises de notre voisinage (Joué-lès-Tours).

Ainsi, ont été mené en 2019 :

- A l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets, PRAXY et BS ENVIRONNEMENT ont organisé une collecte de piles sur le CNPE de Dampierre en Burly (Près de 1 357 salariés EDF et environ 670 salariés d'entreprises extérieures travaillent au quotidien sur les installations.) avec un triple objectif :
  - Recueillir un maximum de piles et accumulateurs usagés sur la période
  - Pérenniser le geste de tri des piles sur le CNPE de Dampierre
  - Sensibiliser le personnel au recyclage des piles.

### DOSSIER DE PRESENTATION

#### OPERATION PILES

Sur le CNPE de Dampierre en Burly (45)



- Au mois de mai, une collecte de DEEE a été organisée avec notre plate-forme de Fréjus (entreprise SOFOVAR) et en partenariat avec l'éco-organisme ecosystem.

Au-delà de notre cœur de métier, nous souhaitons sensibiliser un public plus large aux problématiques environnementales en général et au recyclage en particulier

Tout au long de l'année, PRAXY a multiplié les messages de sensibilisation au recyclage des déchets sur les réseaux sociaux.

Nous poursuivons nos travaux initiés dans le cadre de l'Observatoire des achats responsables (ObsAR)

« Acheter en pensant à la fin de vie du produit, c'est ce que souhaite impulser l'association ObsAR au sein des services achat des entreprises et des administrations. Pour y parvenir, un groupe de travail sur la gestion des déchets vient d'être lancé en partenariat avec le réseau Praxy. Plusieurs réunions sont prévues jusqu'à la fin de l'année pour informer sur la réglementation, le coût global du cycle de vie et les modes de valorisation existants. L'ObsAR devrait livrer un outil de méthodologie au plus tard début 2020. »



Extrait d'article paru dans l'Echo circulaire du mois de mai 2019  
<https://lecho-circulaire.com/lobsar-integre-le-cout-de-fin-de-vie/>



- De manière plus ciblée, nous engageons nos clients vers une amélioration de leur tri des déchets afin que ces derniers soient plus facilement et mieux valorisés.



Rédition de guide de tri pour nos clients. Exemple :

**Que dit la loi ?**

**Qu'est ce qu'un déchet ?**  
Est un déchet tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, leur substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien mobile abandonné ou qui son propriétaire désire à l'abandonner.  
Article L 541-1 du Code de l'environnement

**Qui est responsable du déchet ?**  
"Chaque entrepreneur est responsable de l'élimination de ses déchets. Elle doit s'assurer que leur élimination est conforme à la réglementation en vigueur."  
Article L 541-2 du Code de l'environnement

**Comment trier les déchets ?**  
"Afin de faciliter le traitement des déchets le détenteur doit séparer les déchets dangereux des déchets non dangereux."  
Article 4 du décret n°2015-605 du 30 mai 2015

**Tracabilité**  
"Toute personne qui produit ou détient des déchets doit assurer leur traçabilité par un bordereau Bordereau de Suivi de Déchets."  
Article 4 du décret n°2015-605 du 30 mai 2015

**Responsabilité**  
"La responsabilité commerciale des déchets est portée et se termine à leur destination. Le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer des déchets dans des conditions contraires à la réglementation peut être puni de 7 ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende."  
Article L 541-5 et L 541-6 du Code de l'environnement

**un type de déchet / un contenant**

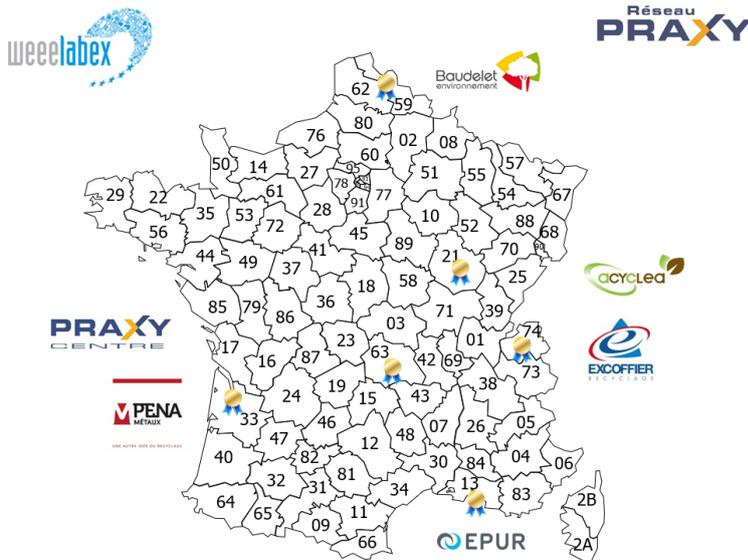
**Stockage des Déchets Dangereux**

**Stockage des Déchets**

**Ayez le bon** **Environnement**

## Récompenses

En 2019, nous avons renouveler nos certifications WEELABEX sur nos sites de traitement de déchets d'équipements électriques et électroniques.  
(Certificat Weeelabex, conformément à la Norme Cenelec NF EN 50625-1)



Notre service technique-QSE est prêt pour aider de nouvelles plates-formes à déployer ce référentiel si nous devons traiter plus de DEEE, ce qui est un de nos objectifs commerciaux.

Nous ferions de-même sur nos centres de regroupement, avec le référentiel logistique, dès lors que les éco-organismes nous demanderons de l'obtenir.



En 2020, nous avons renouveler notre évaluation Ecovadis (informations sur la COP 2020) et nous avons valider notre choix de mettre en place un système de management de l'environnement et de le faire certifier selon la norme ISO 14001.



Extrait de notre tableau de bord sur le site internet d'Ecovadis

[www.ecovadis-survey.com](http://www.ecovadis-survey.com)



Normes internationales du travail



Environnement

### Développer l'ancrage territorial



Cette année, nous avons challenger nos équipes pour collecter le plus de piles possibles afin de les remettre dans la filière de recyclage. A cette occasion nous sommes allés voir les entreprises de notre voisinage pour mettre en place des bornes de collectes de piles dans leurs locaux.



Tout au long de l'année, PRAXY permet à une personne du service technique-QSE de donner des cours auprès d'étudiants en licence professionnelle, Déchets et Economie Circulaire. Les cours portent sur la gestion et la traçabilité des déchets, les transferts transfrontaliers de déchets, le transport des marchandises dangereuses par la route, la filière CSR.

PRAXY fait partie du conseil d'agence et du comité régional du crédit coopératif.



Adhérent au CREPI Touraine (club régional de entreprises partenaires de l'insertion), nous donnons un peu de notre temps pour accompagner et conseiller des personnes en recherche d'emploi.



Normes internationales du travail



Droits de l'Homme



## Excellence opérationnelle

### Gouvernance d'ensemble

Cette année, tous nos collaborateurs ont bénéficié d'un entretien individuel, moment privilégié d'échanger avec son supérieur hiérarchique. Chaque salarié est détenteur d'une fiche descriptive de poste. Ces dernières comportent toutes un volet RSE qui a été rappelé lors de l'entretien individuel. Chacun devant contribuer selon ces missions et ses compétences à la démarche globale de l'entreprise.



Normes internationales du travail

### Développer les compétences des collaborateurs et associés



Sur 2019, 17 formations externes ont été suivies par nos collaborateurs, pour un total de 180 heures.

15 collaborateurs ont été formés ce qui représente un peu plus de la moitié des effectifs moyens 2019

A la demande de nos entreprises, notre service technique-QSE a apporté tout le soutien possible à nos entreprises : conseils ADR, aide dans leur démarche ISO, conseils sur des dossiers réglementaires, formations...



Normes internationales du travail

### Favoriser les échanges et la réactivité de nos services



La réorganisation de nos services a été entérinée fin 2019. Nous avons également décidé (décision prise en 2020) de nous lancer, en plus de notre démarche RSE, vers une certification ISO 14001.

### Charte de bonne conduite

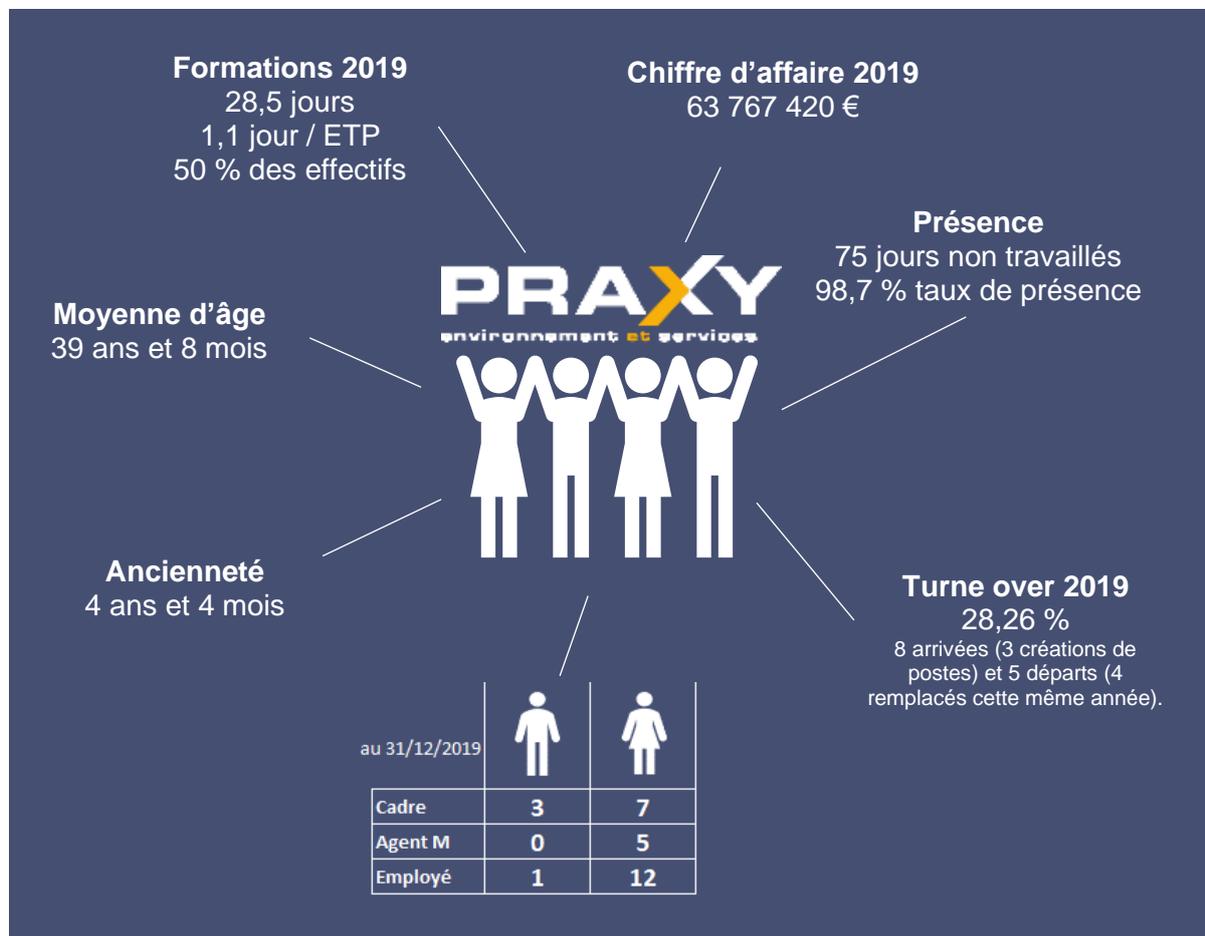


PRAXY a rédigé et signé une charte de bonne conduite. Cette dernière est diffusée aux entreprises du réseau, nos clients, sous-traitants et fournisseurs. Elle reprend des grands thèmes de la RSE ainsi que nos engagements concernant notre politique anti-corruption, elle rappelle les principes de conflits d'intérêts dans lesquels nous ne devons pas nous retrouver. Les autres règles que nous nous engageons à suivre sont appliquées pour le choix de nos sous-traitants, notre politique en matière de cadeaux, services et repas, la politique de paiement d'acte administratif, les règles de parrainage par toute personne de l'entreprise, notre politique en matière de travail, de respect de l'environnement. Les règles de santé, de sécurité et de confidentialité sont également rappelées. A titre d'exemple, nous avons indiqué une liste de signaux d'alerte qui doivent marquer les collaborateurs de PRAXY.

Aucun écart n'est toléré concernant l'irrespect d'un des engagements qui y est mentionné. La communication, l'intégrité et l'engagement des collaborateurs sont des raisons pour lesquels les exigences de la charte sont respectées.



## PRAXY autrement (année 2019)



## Engagement pour 2020

A l'heure de rédiger cette nouvelle COP, la pandémie de Covid 19 a œuvré et a impacté la mise en œuvre de nos plans d'actions. Même si l'activité de PRAXY n'est pas celle qui a été le plus perturbée nous avons dû nous adapter à la situation, revoir toutes nos priorités d'actions et mettre à jour tous nos plannings prévisionnels en conséquence.

De manière concrète, la publication de notre COP 2019 a dû être repoussée tout comme certaines échéances que nous nous étions fixées. Aussi, les engagements que nous prenons, aujourd'hui, pour 2020, verront certainement leur achèvement en 2021.

- Nous souhaitons renforcer nos liens avec notre réseau de sous-traitants, en multipliant les rencontres sur leurs sites.
- Suivre de près les projets de recherches et développement qui se multiplient dans notre réseau
- Nous faire certifier selon la Norme ISO 14001.



PRAXY  
24, rue de Chambray  
37300 JOUÉ LES TOURS

Objet            Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que PRAXY ENVIRONNEMENT ET SERVICES soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant

- les droits de l'homme,
- les droits du travail,
- la protection de l'environnement et
- la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre compagnie ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Jean-Pierre Luthringer  
Directeur Général

**PRAXY**  
environnement et services  
24 rue de Chambray - 37300 Joué-Lès-Tours  
T : 02 47 76 12 34 / F : 02 47 76 11 33  
SAS au capital variable avec un minimum de 64 000 €  
RCS TOURS - SIRET 423 574 037 00036

24, rue de Chambray 37 300 Joué-lès-Tours  
T : 02 47 76 12 34 / F : 02 47 76 11 33  
www.praxy.fr / contact@praxy.fr  
SAS à capital variable au capital minimum de 64 000 €  
RCS Tours 423 574 037 / SIREN 423 574 037 00036

Imprimé sur papier recyclé



## Notre politique RSE

(Mise à jour en octobre 2018)



### Notre Politique

Œuvrant pour la protection de l'environnement, en particulier dans le recyclage des déchets, c'est naturellement que nos ambitions ont toujours porté sur la préservation des ressources naturelles.

Fiers de nos valeurs,



PRESERVATION DES  
RESSOURCES  
NATURELLES



PROFESSIONNALISME



REACTIVITE

**1 + 1 = 3**

SYNERGIE

PRAXY s'est développée autour de points clés qui signent sa différenciation :

- Notre organisation, unique en France, en un réseau d'entreprises indépendantes, qui se traduit par une proximité et une réactivité dans l'exécution des prestations.
- Notre expertise technique pour conseiller et proposer :
  - des solutions innovantes de réduction des déchets non valorisables, de tri à la source et de filières de valorisation ;
  - une optimisation des prestations par le service apporté et par la diminution du coût grâce à la valorisation économique de certaines matières.
- Le renforcement des compétences de nos équipes dans un secteur en constante évolution (technique, réglementaire, organisationnelle...)
- L'accompagnement et le partage d'expériences avec les entreprises de notre réseau pour assurer à nos clients une gestion conforme de leurs déchets.

Signataire du Pacte des nations unies, nous faisons en sorte que les 10 principes soient aussi les nôtres et pour y parvenir, nous nous engageons à faire évaluer périodiquement nos engagements.

Florent Colon  
Président

24, rue de Chambray 37 300 Joué-lès-Tours  
T : 02 47 76 12 34 / F : 02 47 76 11 33  
www.praxy.fr / contact@praxy.fr  
SAS à capital variable au capital minimum de 64 000 €  
RCS Tours 423 574 037 / SIREN 423 574 037 00036